

Interventions de F. Delcombre au conseil municipal du 7 mai 2015

POINT 5. PRESENTATION DU PROGRAMME DE CONSULTATION DE MAITRES D'ŒUVRE. — Je remarque que, pour une fois, il semblerait que les avis exprimés par la minorité aient été pris en compte puisque, dans la présentation qui vient d'être faite, il a été évoqué des préoccupations dont j'avais fait part à diverses occasions : d'abord le fait que la bibliothèque ne devait pas être seulement un endroit où l'on emprunte des livres mais aussi un endroit où l'on puisse étudier en particulier pour les enfants qui n'ont pas les conditions requises chez eux, et ensuite le fait que, de par son implantation, ce centre culturel devait être un trait d'union entre le quartier des Noëls qui pour l'instant est assez isolé et le centre-ville.

Mais j'aimerais avoir quelques précisions sur trois points : dans le visuel qui vient d'être présenté j'ai vu que le coût de la dépollution du terrain n'était pas pris en compte, a-t-on au moins des estimations à ce sujet ? Ensuite il a été dit que les problèmes d'insonorisation devaient être pris en compte, mais est-ce que les contraintes liées au BIP qui hélas est prévu pour passer au ras de l'équipement ont vraiment été intégrées ? Enfin, à quel endroit sont prévues les places de parking ?

POINT 6. COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS D'ARCHITECTES. — Etant donné l'histoire de cette ville, il m'avait semblé que j'étais largement aussi légitime que bon nombre d'entre nous pour participer au jury devant choisir l'architecte qui construira l'espace culturel, c'est pourquoi j'ai proposé ma candidature la dernière fois. Cela ne posait pas de problèmes à partir du moment où c'était chaque conseiller qui, individuellement, votait pour les personnes qui lui semblaient les plus à même d'effectuer cette mission.

Mais, à partir du moment où ce sont les groupes politiques qui présentent des listes politiques, cela change totalement la problématique. Dans ce cadre, il est normal que chacun vote pour la liste présentée par son groupe et tout autre vote risquerait de donner lieu à des choses bizarres et à des interprétations erronées. Aussi je ne serai pas candidat dans ce cadre-là, tout en regrettant les propos de Mme Baas qui semble vouloir restreindre la liberté de vote des membres du conseil municipal.